



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****22010724***

ile,

Déposé / Reçu le**18 JAN. 2022**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**N° d'entreprise : 0700 369 197****Nom****(en entier) : AGRO GEMBLOUX INVEST****(en abrégé) : AGROGEM****Forme légale : SCRL****Adresse complète du siège : Chaussée d'Alsemberg 999, 1180 Uccle****Objet de l'acte : Mandats administrateurs**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 8 juin 2021 :

1. Renouvellement des mandats d'administrateurs

L'assemblée renouvelle le mandat des administrateurs dont l'identité suit :

**-ASSOCIATION ROYALE DES INGENIEURS DE GEMBLOUX AGRO-BIOTECH-ULG ASBL
(RPM Namur 0406.729.908), représentée par Monsieur Simon MAQUOI ;****-Monsieur Bernard RICHELLE ;****-Monsieur Christophe BARONHEID ;****-Madame Laurence LAMBERT.**

L'assemblée ratifie tous les actes accomplis par les administrateurs depuis la fin de leur mandat précédent.

Leur mandat viendra à terme juste après l'assemblée générale de 2024.

Dans le cadre de leur mandat, les administrateurs élisent domicile au siège social de la société.

2. Nomination d'un administrateur

L'assemblée générale nomme en qualité d'administrateur, Madame Annick LAUVAUX.

Dans le cadre de son mandat, l'administrateur élit domicile au siège social de la société.

Leur mandat viendra à terme juste après l'assemblée générale de 2024.

3. Démission d'un administrateur

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Xavier COCU de son mandat d'administrateur.

Bernard Richelle
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/01/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du /volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso :** Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)